

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Séance du jeudi 10 octobre 2024**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Olivier FREGEAC représenté par Arnaud MERCIER - Amapola VENTRON représentée par Christian AMIRATY.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Serge PEROTTINO.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **IVIS-014-16661/24/BM**

### **■ Approbation d'une convention de partenariat avec le Service pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France aux Etats-Unis pour le déploiement du programme Start in France** **105636**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'Agenda du Développement Economique métropolitain approuvé le 30 juin 2022 met l'accent sur le soutien aux entreprises de l'innovation technologique ou de rupture (dites « deeptech ») dans ses orientations en faveur d'une Métropole productive, compétitive et innovante soutenant les transitions et la création d'emploi. L'Agenda fixe également l'objectif d'amplifier les relations de la Métropole avec les États-Unis, qui constituent l'une des destinations prioritaires d'une Métropole attractive et ouverte sur le monde.

Le Service pour la Science et la Technologie (SST) de l'Ambassade de France aux Etats-Unis anime un réseau de 22 agents répartis sur l'ensemble du territoire américain : Washington DC, Atlanta – qui couvre Miami -, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, San Francisco.

Le SST a initié le programme Start in France, qui vise à promouvoir l'écosystème « deeptech » français et à y attirer les talents internationaux de la recherche et de l'innovation. Dans cette optique, à travers un appel à candidature annuel, le programme sélectionne des chercheurs et des entrepreneurs, implantés aux États-Unis, sans condition de nationalité et porteurs d'un projet d'innovation.

L'objectif de ce programme est de permettre aux porteurs de projets de connaître les outils à sa disposition et les acteurs clés dans l'écosystème recherche et innovation en France, et de disposer de tous les éléments nécessaires afin d'envisager le déploiement de son projet en France. Start in France propose à ses lauréats une formation en deux temps.

1. Séminaire de préparation en ligne : Les lauréats bénéficient d'un séminaire en ligne conçu pour les préparer à leur immersion en France. Ce séminaire se compose de plusieurs sessions de formation animées par des experts français spécialisés dans l'innovation et la deeptech. Ces ateliers virtuels ont pour objectif de fournir une compréhension approfondie des spécificités de l'écosystème deeptech français.
2. Immersion en France : Les lauréats séjournent ensuite en France, pour une semaine d'immersion dans la ville pour laquelle ils ont été sélectionnés. Durant cette semaine, un programme de rencontres personnalisées, groupées et individuelles, avec des acteurs clés de leur domaine leur sera proposé. Ces échanges ont pour objectif de leur permettre d'établir des connexions avec les divers acteurs de l'écosystème local et à obtenir des conseils personnalisés sur le développement et l'implantation de leur projet en France.

Le SST a proposé à la Métropole Aix-Marseille-Provence un partenariat pour la mise en œuvre du programme Start in France, en lui offrant d'être territoire d'immersion pour les lauréats du programme. La Métropole pourra, à travers ce partenariat, pleinement jouer son rôle de promotion à l'international de l'écosystème d'innovation du territoire et de détection de talents susceptibles de rejoindre incubateurs, accélérateurs et pépinières d'Aix-Marseille-Provence, dans une logique d'implantation durable sur notre territoire.

De ce fait, le dispositif Start in France s'intégrera dans la chaîne des dispositifs d'accompagnement aux parcours des innovateurs que la Métropole soutient. Il renforcera également le partenariat de notre territoire avec les Etats-Unis, qui sont les premiers investisseurs étrangers du territoire.

Le SST et la Métropole souhaitent donc officialiser un partenariat prenant appui sur le programme Start in France pour promouvoir l'écosystème deeptech d'Aix-Marseille-Provence et permettre l'accueil sur le territoire, de porteurs de projets d'innovation en provenance des Etats-Unis.

La convention en annexe doit permettre la mise en œuvre de ce partenariat sans incidence financière pour les parties. Dans ce cadre, le SST s'engage à coordonner la mise en œuvre générale du programme, sa promotion, l'identification et le recrutement des porteurs de projets, leur sélection et leur préparation aux séjour d'immersion. Pour sa part, la Métropole apportera un soutien en ingénierie dans la conception et la mise en œuvre du programme sur son territoire. Elle mobilisera notamment ses services pour proposer, organiser et suivre les parcours d'immersion (deux à trois en première année) des porteurs de projets sélectionnés pour un séjour sur son territoire.

Les engagements réciproques des parties sont décrits dans l'accord de partenariat entre la Métropole et le SST de l'Ambassade de France à Washington.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant actualisation de l'Agenda du Développement Economique.

#### **Ouï le rapport ci-dessus**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- Les orientations de l'Agenda du Développement Economique métropolitain en faveur d'une Métropole productive, compétitive, et innovante soutenant les transitions et la création d'emploi, ainsi que d'une Métropole attractive et ouverte sur le monde ;
- Le partenariat signé en 2017 avec le Miami Dade County et l'identification des Etats-Unis comme destination prioritaire des efforts d'attractivité et de rayonnement économique du territoire ;
- La qualité du programme Start in France et les perspectives qu'il ouvre pour l'écosystème d'innovation ;
- L'intérêt pour les structures de l'écosystème d'innovation du territoire d'accueillir des porteurs de projets de la deeptech en provenance des Etats-Unis.

#### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Est approuvée la convention de partenariat entre la Métropole et le Service pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, annexée à la présente.

**Article 2 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué  
Métropole numérique,  
Politique publique de la donnée,  
Innovation, parcours usager

Arnaud MERCIER